



**NATIONS  
UNIES**

**UNEP/PP/INC.4/L.2**



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. limitée  
25 avril 2024

Français  
Original : anglais

---

**Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer  
un instrument international juridiquement contraignant  
sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin  
Quatrième session**

Ottawa, 23–29 avril 2024  
Point 3 e) de l'ordre du jour

**Questions d'organisation : ordre du jour provisoire de  
la cinquième session**

**Projet de décision relatif à l'ordre du jour provisoire de  
la cinquième session du comité intergouvernemental de  
négociation chargé d'élaborer un instrument international  
juridiquement contraignant sur la pollution plastique,  
notamment dans le milieu marin**

**Présenté par le Président**

*Le comité intergouvernemental de négociation,*

*Rappelant l'article 3 de son projet de règlement intérieur, qui s'applique provisoirement à ses travaux, selon lequel le comité examine le projet d'ordre du jour provisoire de sa session suivante, le révisé selon qu'il juge nécessaire et convient de le transmettre pour adoption à sa session suivante,*

*Transmet le projet d'ordre du jour provisoire ci-après pour adoption à sa cinquième session :*

1. Ouverture de la session.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Questions d'organisation :
  - a) Adoption du règlement intérieur ;
  - b) Adoption de l'ordre du jour ;
  - c) Organisation des travaux.
4. Élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la session.
7. Clôture de la session.